

Conseil Municipal du 14 décembre 2012

- Décision de la commune, de participer financièrement à la protection sociale complémentaire, risque prévoyance, de ses agents, à compter du 1^{er} janvier 2013 – *(délibérations adoptées à l'unanimité)*.
- Fixation de la participation financière de chaque participant à 160 €, pour le séjour au ski organisé à Serre-Chevalier, du 2 au 8 mars 2013 par le service Action Jeunesse, en direction de 17 jeunes – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
- Versement d'une avance sur la subvention 2013 pour certaines associations, à hauteur de 50 % de la subvention accordée en 2012 – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
- Versement d'une subvention de 450 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
- Versement d'une subvention de 60 € à l'AFIPE (Association de Formation Interprofessionnelle de Poissy et Environs) au titre des frais de fonctionnement pédagogiques du C.F.A. (Centre de Formation d'Apprentis) vente et commerce, pour un jeune Coigniérien en alternance et en apprentissage – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
- Décision de procéder, en section d'investissement, à des virements de crédits pour d'une part, l'opération n° 38 du « Centre de Loisirs 2de tranche », et d'autre part, l'opération n° 24 « Extension et réhabilitation de la Mairie » – *(délibération adoptée à l'unanimité. 5 conseillers ne participent pas au vote)*.
- Demande de subvention auprès du Conseil Général des Yvelines, dans le cadre du programme triennal 2012, 2013 et 2014 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie – *(délibération adoptée à l'unanimité)*.
- Approbation d'une motion concernant le projet de loi relatif au « Mariage pour tous », par laquelle le Conseil Municipal marque notamment son refus de voir modifier les articles du Code Civil sur le mariage, ainsi que son opposition à toute révision de la législation actuelle sur l'adoption qu'ouvrirait cette dernière aux personnes de même sexe. Le Conseil Municipal demande au gouvernement l'abandon du projet de Loi autorisant le mariage et l'adoption par des personnes de même sexe, ainsi que l'engagement d'un authentique débat sur le mariage, la famille et l'enfance. – *(délibération adoptée à la majorité et 5 voix contre)*.